

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 9 MARS 2008

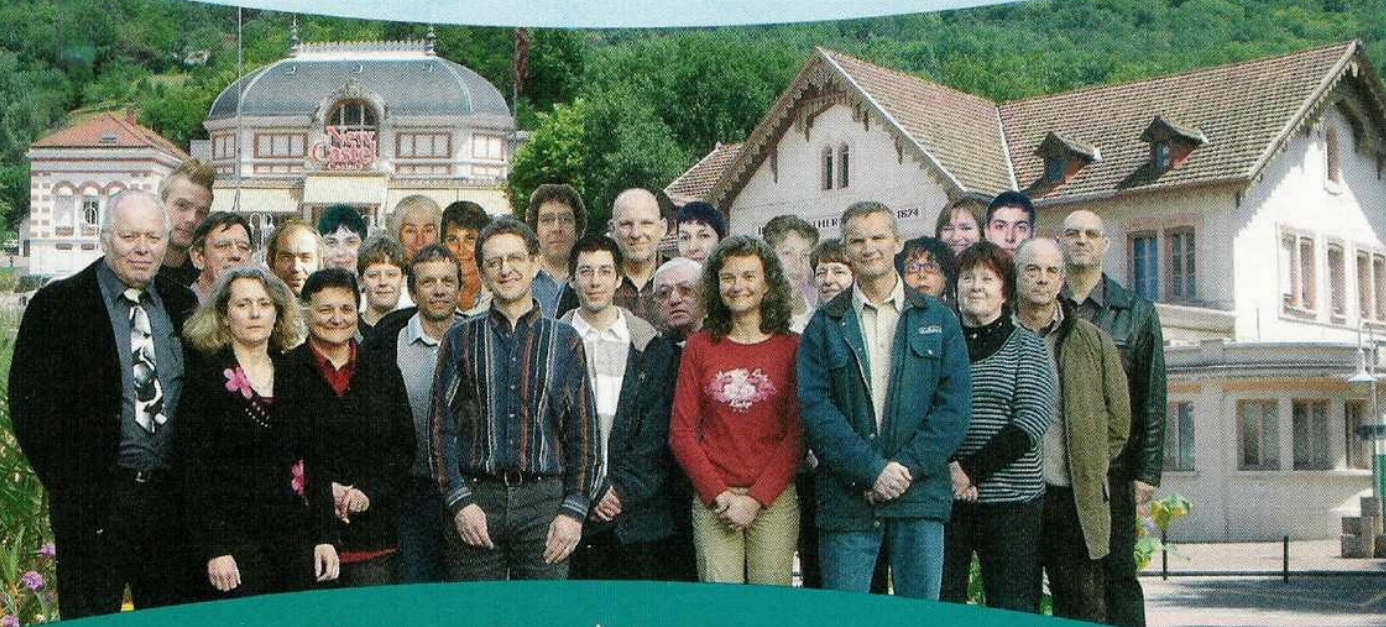
# Challes autrement c'est possible !

dès maintenant avec

# agir pour Challes-les-Eaux

Hier un village, aujourd'hui une ville et demain...  
 Pour cela, de nouvelles pratiques de gestion communale s'imposent  
 Renforçons l'identité de notre ville à vocation touristique et thermique  
 Valorisons nos richesses sociales et la qualité de vie  
 Parions sur une ville innovante et respectueuse de son environnement

Si vous partagez nos valeurs, votez pour



une équipe motivée et solidaire au service de tous

Pendant les 7 années de ce dernier mandat, 4 élus d'AGIR POUR CHALLES se sont impliqués dans la vie municipale comme une force de propositions et de soutien aux projets utiles pour notre commune et conformes à nos valeurs, comme par exemple :

- La construction de la médiathèque, de la crèche, du restaurant scolaire
- Le plan d'urbanisme et d'aménagement du centre ville
- Les pistes cyclables, le piédbus, les modes de déplacements doux et sentiers de découverte.
- L'aménagement du plateau des Drouilles avec l'implantation de la clinique et la qualification de la zone en pôle santé

• L'implantation d'un pôle intergénérationnel sur le terrain des SETERES.

Cependant, leur position minoritaire, ne leur a pas permis d'impulser et de faire accepter tous les projets qui leur tenaient à cœur.

C'est pourquoi, nous avons décidé de nous engager dans cette élection.

Nous vous proposons une liste nouvelle, d'ouverture, jeune et de rassemblement qui saura apporter de la valeur ajoutée mais aussi du bien être ajouté dans notre ville de Challes les Eaux en valorisant durablement le patrimoine humain, naturel et économique.



# Challes autrement c'est possible...

## Le Logement

Les mauvais points distribués par la fondation de l'abbé Pierre, concernant le non-respect de la loi **Solidarité et Renouvellement Urbain** par notre Commune, ainsi que la réponse du Maire dans le Dauphiné Libéré du 17/02/08 « notre station thermale n'a pas besoin de nuisances » ne donnent pas une bonne image de notre Commune.

Pour les jeunes ménages, les familles mono parentales, certains salariés, retraités, voire nos proches ou nous-mêmes (en fonction des aléas de la vie) qui ont toutes les peines du monde à trouver sur Challes un logement locatif adapté à leurs revenus, cette attitude est ressentie comme un rejet.

**En refusant** d'appliquer la loi et préférer payer les pénalités de 60 à 70 000 €/an (équivalent à 3 emplois municipaux) ;

**En refusant** de participer au débat d'agglomération qui propose des réponses équilibrées et solidaires à ce difficile problème ;

**En refusant** de soumettre le Programme Local de l'Habitat au vote du conseil municipal ;

la Mairie renforce l'isolement et l'image négative vis-à-vis des autres communes, alors que nous bénéficions largement de leur solidarité pour nos équipements (gymnase, voiries, pistes cyclables, transports urbains, eau potable, assainissement, etc.)

*La Ministre du logement a demandé aux Préfets de faire respecter la loi et d'obliger la construction de ces logements aux communes déficientes. Challes compte actuellement 5,6% de logements sociaux. Pour rattraper ce retard, la loi lui en impose 30% dans tous nouveaux programmes. Chambéry Métropole ne nous aidera dans le cadre du Programme Local de l'Habitat que si nous réalisons 35% de logements à loyers modérés.*

*D'autres communes touristiques, comme Annecy, amènent la preuve, en recevant les lauriers de la Fondation de l'abbé Pierre, qu'il est possible de conserver le caractère touristique de leur commune et la qualité de vie de ses habitants.*

**Pour notre part nous nous engageons à faire face à nos obligations**, en ne laissant à personne le soin de décider à notre place.

**Nous veillerons à assurer la mixité sociale de l'habitat** avec une répartition harmonieuse des logements en évitant toute concentration de bâtiments mono sociaux, comme les 30 logements prévus par l'équipe actuelle en lieu et place de l'ancien hôtel Nieder.

## Une gestion prospective et des ressources mieux utilisées

La fiscalité locale reste modérée mais dans la norme des communes similaires.

Les recettes fiscales apportées par la taxe sur les jeux du Casino avoisinent 900 000 €/an.

Ce potentiel est aujourd'hui minoré du fait :

- de la lourde pénalité pour non respect de la loi SRU
- des immobilisations financières générées par les opérations immobilières de notre commune et aujourd'hui sans retour.

Il en résulte une augmentation de la dette (980 € par habitant en 2006), qui est plus élevée que la moyenne des communes comparables, tout en restant encore raisonnable aujourd'hui.

**Nous maîtriserons le budget par une gestion rigoureuse**, avec une optimisation des ressources liées au Casino et des subventions apportées par les partenaires publics (Europe, Région, Conseil Général, Chambéry Métropole, etc.)

**Nous reprendrons rapidement le dossier du centre ville** et du Nieder Hôtel en répartissant différemment les rôles et charges entre les opérateurs privés et publics et en veillant à leur planification ordonnée dans le temps.

## Une vie associative et culturelle dynamisée

- Nous construirons un équipement culturel avec hall d'exposition, salle de spectacles.
- Nous y intégrerons une maison des associations, lieu de rencontres, d'échanges et de mise en réseau.
- Nous y ajouterons une salle festive pour faire se rencontrer les familles, les jeunes et les aînés.

## Thermalisme et Tourisme

Nous travaillerons sur la qualité de vie et de l'environnement, pour la satisfaction des curistes et des vacanciers, en accompagnant les efforts de la chaîne thermale.

Nous poursuivrons l'achat de chalets pour les locations saisonnières.

Nous veillerons à diversifier l'offre d'activités et d'animations touristiques.

Nous inciterons à la réhabilitation des hébergements locatifs.

**DERNIÈRE RÉUNION PUBLIQUE : jeudi 6 mars, 20h30, salle Fournier**

site : <http://www.agirpourchalles.com>



## ...Avec la liste Agir Pour Challes

### Environnement

Aujourd'hui nous déplorons une absence de politique en faveur des énergies renouvelables et d'économies d'énergie ! La commune ne dispose d'aucun outil réglementaire efficace et moderne de gestion de l'espace urbain, agricole et naturel, (uniquement un Plan d'Occupation des Sols obsolète) !

#### La commune sera exemplaire et innovante à travers :

- Ses équipements (véhicules électriques, eau chaude solaire au camping, éclairage public basse consommation, etc.) ;
- L'encouragement des énergies renouvelables par des aides financières pour l'installation de panneaux solaires et/ou photovoltaïques ;
- L'adaptation de la ville aux déplacements doux (vélo, marche à pied), à l'utilisation des transports collectifs et au covoiturage ;
- L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme, outil moderne et adapté à la gestion d'un développement maîtrisé de la commune ;
- La sanctuarisation et la valorisation de notre patrimoine naturel riche et diversifié (zone écologique et écosystème) ;
- L'intérêt porté à l'agriculture biologique et aux circuits courts d'approvisionnements alimentaires (repas bio à la cantine) ;
- La recherche de partenariats avec le Parc Naturel Régional des Bauges, le Conservatoire du Patrimoine Naturel.

### Une ville qui débat et échange

Nous développerons une politique nouvelle pour que chaque Challésien ait sa place dans la commune et s'y sente impliqué et informé.

- Un conseil municipal par mois pour des décisions prises en commun.
- Un droit d'expression de la minorité dans le bulletin municipal.
- Des débats réguliers au cœur des quartiers et des réunions bilan avec la Municipalité.
- Un « conseil municipal jeunes ».
- Des panneaux d'information dans tous les quartiers, un site Internet rénové.

Si vous partagez ces valeurs  
et ces projets, votez

**Agir Pour Challes**

### Une ville solidaire

L'intergénérationnel est notre priorité.

- Adaptation des logements (douches, monte escaliers, etc.)
- Maison pour les personnes âgées (maladie Alzheimer, personnes dépendantes, hébergement temporaire, résidence service, etc.)
- Aide à la personne (évacuation des déchets verts, des encombrants, etc.)
- Circulation et accès aux bâtiments pour les personnes à mobilité réduite.

Nous réfléchissons à une coopération (soutien et échange) avec une commune d'un pays en voie de développement.

### Le Centre Ville : on en parle depuis bientôt 30 ans

Le 19 décembre 2007, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décidait de mettre fin au concours de promoteurs, l'équilibre financier ne pouvant pas être assuré.

5 années de travaux stoppés, un réaménagement suspendu, une démobilitation des différents acteurs concernés.

Des frais engagés pour les études et indemnités des promoteurs : plus de 600 000 € de 2005 à 2008.

### Une dynamique locale stoppée

Une pénalisation des commerces qui espéraient s'agrandir, se développer ou bénéficier des retombées de ce nouveau centre.

Des habitants qui pensaient vendre ou réaménager leurs logements ne savent plus ce qu'il adviendra de leurs projets.

#### Nous reprendrons sans délai ce dossier.

Nous le mènerons à son terme en adoptant :

- Une démarche globale et participative.
- Une programmation équilibrée, adaptée aux ressources financières de la commune.
- Une approche plus respectueuse du bâti existant (conservation du restaurant savoyard et de certaines bâtisses de caractère) pour éviter la banalisation de notre ville.

**Sachons écouter le murmure de ces vieilles pierres imprégnées de la mémoire et de l'histoire de notre village.**

Nous apporterons une attention particulière à nos aménagements urbains, redessinés dans l'esprit d'une station thermale digne de ce nom.

1. Maurice MEUNIER (*La Viager*)
2. Marie LOPEZ (*Le Pré Carré*)
3. Bruno FOREST (*La Pommeraie*)
4. Sonia STEBLER (*Avenue du Parc*)
5. Jean-Yves JACQUIER (*Les Teppes*)
6. Béatrice FAURE (*Vieux Challes*)
7. Jérémie BURGET (*Rue de l'Eglise*)
8. Colette PALHEC-PETIT (*Les Grands Champs*)
9. Henri FÉLIX (*Rue de l'Eglise*)
10. Céline LACROIX (*Le Forum*)
11. Vincent VENTURINI (*Les Grands Champs*)
12. Nicole GIRARD (*Le Mollard*)
13. Roger DONAZ (*Ancien Challes*)
14. Sylvie SAUDINO (*La Petite Forêt*)
15. Xavier WALCK (*Rue Saint Exupéry*)
16. Mary Madeleine MOULIN (*La Petite Forêt*)
17. Benoît BRUOT (*La Montagne*)
18. Sylvie LAPAUZE (*Le Colombier*)
19. Pascal SAVARIN (*Les Crettes*)
20. Céline MONOD (*Le Puits*)
21. Claude SARRAGOSSI (*Rue de l'Aviation*)
22. Chantal FÉLIX (*Rue de l'Eglise*)
23. Clément TASSIN (*Vieux Challes*)
24. Nathalie FABRE (*Les Chassettes*)
25. Jacques VEILLE (*Le Bourget*)
26. Isabelle CISTAC (*Le Clos*)
27. Adrien MAZZINI (*Avenue des Thermes*)



1



4



2



5



6



3



7



8



9



10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23



24



25



26



27

une équipe nouvelle, jeune, d'ouverture et de rassemblement